



Café citoyen #15 – Le compte-rendu « Un lieu des initiatives citoyennes et solidaires, ça ressemble à quoi ? »

Date : mardi 12 janvier 2016, rendez-vous à 20h, début à 20h20
Durée : 2 heures 25 (début 20h20 – fin 22h45)
Lieu : Café de la mairie (r. G^{al} Leclercq 59350 Saint-André-lez-Lille)

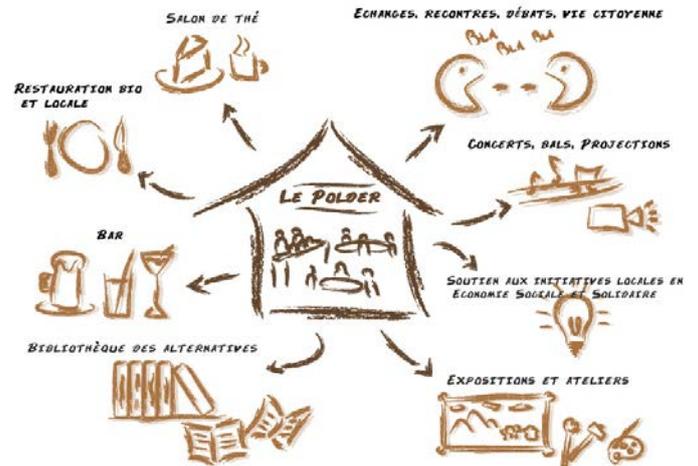
Voici le CR de secrétaire du soir : Hadrien (merci à lui pour les notes).

Nous étions très nombreux pour cette édition : 23 participants au plus fort de la soirée. Toujours plus de nouveaux venus : notre objectif de faire venir de nouveaux habitants de Saint-André et des environs commence enfin à être atteint au bout de deux ans. Les habitués viennent bien sûr toujours pour le plaisir de débattre et de se voir.

Ce mardi soir, nous nous sommes tous retrouvés autour du thème des lieux dédiés aux initiatives citoyennes, solidaires.

Nous avons accueilli Maxime et Didier du Polder. Ce lieu basé sur des valeurs de l'ESS (économie sociale et solidaire) vient d'ouvrir à Hellemes fin 2015 ; il propose d'accueillir les habitants et leurs initiatives dans ses salles, et il est ouvert tous les jours grâce à son bar/brasserie qui ne propose que des produits bio.

Merci à eux d'être venu présenter leur projet et le chemin qu'ils ont parcouru.



Introduction

Présentation du sujet, des invités, des règles du Café citoyens.

Un lieu des initiatives citoyennes peut être ouvert à l'initiative d'une collectivité, d'associations, de particuliers... Nous nous intéresserons aux questions suivantes : un lieu pour quoi faire ? quel chemin parcourir entre l'envie et l'ouverture du lieu ? quels sont les écueils à éviter ? si nous voulions d'un tel lieu à Saint-André, que voudrions-nous y faire ?

Comme nous étions nombreux et que des participants ne connaissaient pas les cafés citoyens, nous avons pris le temps de rappeler quelques règles que l'assemblée adopte pour le bon déroulement de la séance :

- Je parle du local (pas des problématiques ou solution nationales, que les habitants ne peuvent mettre en œuvre à leur échelle)
- J'écoute et je respecte la parole de l'autre / Je ne me moque pas

1 Présentation du POLDER

Didier et Maxime se sont lancés dans leur projet il y a 20 mois. Voici l'occasion pour eux de faire un retour sur toute leur aventure. Ils se sont prêtés aux jeux des questions, même les plus indiscrettes afin que leur expérience serve à ceux qui voudront mener un projet de ce genre.



- **Projet + réalisation : 18 mois de travail**
- A l'origine de leur projet, le constat suivant :**
 - une société en crise (économique, sociale, emploi, politique)
 - défiance générale vis à vis du politique (abstention, montée du FN)
 - une crise « enviro-angoissante »

Rédaction d'un projet

Phase 1

- créer un lieu de rencontres et d'initiatives : développer la dynamique locale, parfois avec, parfois contre les pouvoirs publics
- amener un mode de fonctionnement différent de la politique locale d'aujourd'hui : une vraie dynamique citoyenne

Phase 2

- Face à une crise économique et sociale : réfléchir à une économie solidaire au lieu de l'intérêt privé ; l'économie c'est le travail, même non rémunéré ; valoriser les économies solidaires

- Un mouvement possible grâce à l'agrégation de personnes
- Possible grâce à un collectif
- Valorisation de leur expérience au contact des gens

Question : Quelle a été la démarche globale ?

- Partis de rien, arrivés à la forme d'une coopérative
- Un premier objectif : lever des capitaux pour le local, le matériel, etc.
- « étude de marché » avec un questionnaire diffusé sur le marché à 500m de la place centrale de Hellemes



- 1^{re} rencontre avec des gens prêts à s'associer
- Accueil de l'association « les amis du Polder » dans les locaux d'un organisme qui les a rencontrés et accompagnés : les prêtres-ouvriers
- Bienveillance des associatifs, d'élus. Les élus étaient invités.
- Projet du champ commun : il est logique qu'ils aient racheté un café pour le transformer en SIC (une société coopérative) ; cet endroit est ainsi redevenu un lieu de vie, avec un projet de gîte coopératif

- Financement par un FINES (financement des associations par Nord Actif) et par les dons
- Pré-collecte de dons (même le maire est venu) : les engagements se sont faits sous forme de chèques pour un montant d'environ 4500€ (avec un objectif de 7500€) ; cela s'est déroulé lors de réunions chez l'habitant (sur le modèle des tea party)
- L'autre volet du financement passe par les cigales (ils ont eu plusieurs réunions avec ce fond d'investissement participatif) et des banques participatives (NEF, Caisse coopérative, France actif)

- Une fois le financement bouclé, le bail a été signé fin août 2015
- C'est le moment de la 2^{nde} mobilisation des participants à travers des chantiers coopératifs (démolition puis finitions)
- Cela relève du travail réciproque (champ de l'économie du don) et de la location aux assos : cela représente environ 6 mois d'équivalent travail sur le chantier

- Le Polder est ouvert depuis le 28/11/2015 : c'est une SARL de type SIC
- Horaires d'ouverture 9h-20h (23h le week-end) ; pour que le lieu devienne un point d'ancrage, il est important qu'il soit toujours ouvert
- Il emploie 3 salariés (Didier, Maxime et le cuistot)
- L'activité café finance l'initiative citoyenne et permet de transmettre les valeurs ; ces valeurs sont d'ailleurs inscrites dans les statuts de l'entreprise



Question : Ces initiatives citoyennes sont-elles les vôtres ou sont-elles extérieures ?

- Les deux : c'est un espace à disposition (salle+bureaux) pour la discussion ou des rencontres diverses
- Il y a un besoin de créer un mouvement pour stimuler les initiatives
- Le Polder est organisé en trois commissions
 - Vie démocratique locale
 - Economie solidaire
 - Culture

- Des séances ont eu lieu pour définir les modalités de décision

Question : Quel est le mode de gouvernance actuel ? futur ?

- Deux types de réponse :

- Il est indispensable de nommer un gérant (SARL) avec des responsabilités
- Cela offre des libertés aux gérant mais il faut pas oublier que le projet tient grâce à la coopérative : peu de risque de dérive et des réunions ont lieu pour valider le cadre réglementaire et la cohérence avec les valeurs

Question : Je m'appuie sur l'expérience du Mutualab ; quand le nombre d'adhérents devient important, les décisions prises sur un mode collaboratif deviennent très complexes ; comment vous positionnez-vous au Polder ?

- Ne pas oublier que la démocratie demande beaucoup d'énergie
- L'organisation qui passe par un gérant permettra dans tous les cas de trouver une réponse aux problèmes qui nécessiteront une réaction rapide
- Les compte-rendus en AG apportent une garantie de transparence
- Ce qui est intéressant, c'est la confiance envers les dirigeants
- L'équilibre est pour l'instant trouvé avec les commissions qui réunit les sociétaires (dont des habitants) et des gens qui souhaitent participer ; la structure accueille 99 coopérateurs ce qui est son maximum (au-delà, il faudrait passer à une structure de SAS – société par actions simplifiée –)
- Certaines réunions ont pu être parfois tendues, à cause des enjeux politiques, des égos, d'idées parfois opposées ; il faut à chaque fois recréer les conditions pour que les gens reprennent confiance

Question : Comment ont réagi les autres commerçants ?

- Il n'est pas évident de tenir un café ; il y a beaucoup de fermetures
- Les réactions ont été diverses : un patron ouvert qui accueille positivement le projet (il n'y voit pas de concurrence peut-être parcequ'il doit même refuser du monde), un patronne qui y voit plutôt une raison à sa perte de clientèle

Question : Comment ont réagi les autres assos ?

- D'autres associations sont venus demander des salles

Question : Comment ont réagi la municipalité ?

- La municipalité était indifférente au début mais maintenant, le maire se l'approprie et le lieu permet de valoriser le quartier
- Des élus viennent de temps à autre
- Il y a parfois eu des réunions tendues sur certains aspects (friches industrielles, projet de médiathèque) mais il y a aussi des projets comme la mise en place d'un cycle pour les élus et l'opposition où l'un des élus ferait même à manger pour les autres



Question : Êtes-vous déclarés dans l'objectif d'éviter les problèmes d'un bar classique, de payer une partie des taxes ?

- Non, le Polder relève de l'économie sociale et solidaire mais c'est bien une activité déclarée sous forme d'entreprise, qui paye ses taxes.



2 Les idées des habitants

Après cette séance de questions-réponses, d'avis sur d'autres expériences, les participants dans la salle ont été invités à tous s'exprimer. C'est la séance des post-its. La question qui leur a été posée était la suivante : « **Si vous vouliez un tel lieu d'initiatives citoyennes et solidaires à Saint-André, ce serait pour y faire quoi ?** ».

Toutes ces propositions ont encore amené des échanges nourris entre habitants. Les témoins du Polder ont pu les commenter pour la plupart parce qu'ils les ont déjà testées ... ou qu'ils les envisagent. Certaines d'entre elles ont cependant attiré leur attention : c'est à nouveau une démonstration de l'intelligence collective dont nous parlons à chaque édition.

Les post-it des participants

Des services

- Des permanences de notaires (voir le « Conseil du coin » sur Bleu Blanc Zèbres <http://www.bleublanczebre.fr/>)
- Un écrivain public
- Un lieu d'entraide, de partage de services, de compétences, de mutualisation de matériels, où boire un café
- Une bricothèque
- Une conciergerie
- Une crèche solidaire

Des annonces

- Propositions de petits boulots, locations, échanges de services (concurrence avec les SELs ?)
- Un lieu qui collecte les petites annonces locales

Des loisirs

- Tu cuisines ensemble et tu manges avec tout le monde (spécial étudiants, célibataires et personnes âgées seules)
- Des soirées jeux
- Un lieu où trouver des jeux de société récents

Des arts et de la culture

- Des débats autour d'un film ou d'un livre
- Un lieu où parler littérature, échanger des impressions voire des bouquins
- Un lieu branché musique où l'on peut venir avec ses CD
- Permettre les initiatives locales comme les passe-temps, les démarches artistiques, etc.
- Des ateliers participatifs de création artistique (comme les soirées sous-bocks qui avaient lieu l'année dernière au Café de la mairie)

- Des rencontres avec des artistes, des expositions
- Des ateliers de loisirs créatifs, d'écriture, d'artisanat, de cuisine
- Des rencontres artistiques/culturelles, des découvertes d'artisans, de savoir-faire

Un local dans quelle intention ?

- Un local à louer collectivement pour faire vivre des actions existantes et initier de nouvelles actions proposées par les citoyens de la ville : convivialité, échanges et rencontres
- Un lieu convivial où ont lieu des événements, qui accueille toutes les initiatives positives et les gens sympas pour faire avancer les choses différentes
- Créer des espaces de rencontre en fonction des besoins issus des personnes
- Un lieu d'échanges et d'entraide où le vivre-ensemble se développe sur la commune
- Favoriser une mixité sociale
- Des cafés suspendus (aussi appelés « en attente ») : les clients qui le souhaitent ont payé à l'avance des cafés dont peuvent bénéficier les clients suivants si ils estiment que leurs moyens ne leur permettent pas de payer à chaque fois

Et un participant avait encore envie de poser une question à nos amis du Polder :

- Est-ce que votre modèle de gouvernance n'est pas identique au modèle sociétal (dirigeant, assemblée) ? Ce qui vous démarque, c'est finalement les valeurs défendues.

Infos

- 🗨 Le blog qui a été tenu pendant le montage du projet : <http://lepolder.over-blog.com/>
- 🗨 facebook : <https://www.facebook.com/lepolder>

Secrétaire : Hadrien, le 12/01/16

Rédacteur : Émeric André pour le Café citoyen, le 09/02/16